

A5 Bienne, branche ouest

Planification urbanistique d'accompagnement

De nouvelles perspectives pour les quartiers de Nidau et de Bienne situés à proximité de la branche ouest de l'A5

Situation initiale

Depuis fin juin 2010, de nouveaux éléments entrent en compte dans la planification de l'A5. C'est en effet à cette date que le groupe de travail régional dirigé par l'ancien maire de Bienne, M. Hans Stöckli, a fait parvenir ses recommandations à la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie (TTE) concernant la suite de la planification de la branche ouest. Les communes d'agglomération représentées au sein du groupe se sont exprimées en faveur de la variante 2, dont les principales caractéristiques sont :

- une bretelle de raccordement sur la rive droite du lac via le tunnel de Port en direction de l'échangeur des Marais-de-Brügg;
- une jonction complète à Bienne centre;
- une semi-jonction au Faubourg du Lac (entrée/sortie vers/de Berne/Soleure).

Le groupe souhaite également que la branche ouest soit intégralement couverte. Il serait possible de renoncer à cette mesure si une solution urbanistique adaptée était trouvée pour les zones directement concernées.

Les recommandations ont été acceptées par la délégation des autorités lors de la séance du 30 août 2010. L'Office des routes (OFROU) a ensuite mandaté la TTE pour mettre au point le projet général (PG) en se basant sur la variante 2, et il a aussi demandé à ce que deux variantes soient élaborées en parallèle, l'une avec un dispositif d'évacuation de fumée et l'autre sans. Le tronçon de l'A5 traversant Bienne centre ne peut être intégralement couvert que si un système d'aération coûteux est installé. Quelle que soit la solution privilégiée, les rampes d'accès restent découvertes.

Les zones de Nidau et de Bienne situées à proximité de la branche ouest doivent en outre faire l'objet d'une **planification urbanistique** d'accompagnement. Ces mandats de l'OFROU sont compatibles avec les recommandations du groupe de travail régional.

L'office cantonal des ponts et chaussées (OPC) supervise la planification urbanistique. Font partie du **groupe de pilotage** :

- Stefan Graf (OPC, chef de projet Branche ouest)
- Alfred Testuz (OFROU Achèvement du réseau)
- Thierry Kreienbühl (OFROU Achèvement du réseau)
- Stephan Ochsenbein (Secrétaire municipal de Nidau)
- Hans-Peter Jungi (Chef de section Infrastructure Nidau)
- François Kuonen (Urbaniste Bienne)

La planification urbanistique d'accompagnement a pour **but** de concevoir un plan directeur pour les communes de Bienne et de Nidau au sein du grand périmètre du projet après l'ouverture de l'autoroute. Les zones autour de Bienne Centre et du Faubourg du lac sont au cœur de cette planification.

Problématique

La branche ouest de l'A5 traverse une région très urbanisée, notamment au niveau de la jonction Bienne centre. Que l'autoroute passe au milieu des habitations et des infrastructures de transport est tout simplement impensable. Il s'agit plutôt d'élaborer un **réaménagement général de l'espace urbain** dans le périmètre du projet.

La transformation de l'espace urbain doit d'une part prendre en compte les impératifs de l'A5 et, d'autre part, contribuer à palier les lacunes de la structure urbaine, tout en permettant de créer de nouvelles possibilités d'utilisation en matière de logement, d'espace de travail et de zones de loisirs.

Pour faire face aux changements à venir, il faut trouver des solutions aux défis complexes en terme de planification. Le plan directeur **intercommunal** est l'instrument qui doit permettre de réguler l'évolution urbanistique souhaitée de manière contraignante pour les autorités.

Il doit permettre de définir les valeurs de référence en matière de bâtiments, d'affectation, d'installations de transport, d'espaces publics et d'espaces verts (etc.) pour les « nouveaux » quartiers. Il est surtout nécessaire d'intervenir au niveau des jonctions (Bienne centre et lac). Des bases urbanistiques ont déjà été élaborées il y a quelques années dans le cadre de la coordination de la planification urbanistique pour le quartier des Weidteile de Bienne/Nidau.

1^e étape : planification-test

La première étape vers ce plan directeur intercommunal est la réalisation d'une planification-test. Dans les mois qui viennent, **quatre équipes d'architectes** vont participer à un atelier de réflexion afin d'élaborer des propositions concrètes. Les équipes sont accompagnées d'un **comité d'experts** composé de membres de l'administration, de représentants d'associations spécialisées et d'experts indépendants.

Le groupe a pour tâche d'élaborer des concepts urbanistiques pour les zones-clés (Faubourg du Lac, Bienne centre). Pour la jonction Bienne centre, la planification-test doit proposer des solutions et une optimisation urbanistique pour chacune des **deux variantes** de l'A5, l'une prévoyant un dispositif d'évacuation de fumée en étant complètement couverte, l'autre sans l'un ni l'autre. La planification-test doit permettre de déterminer s'il est judicieux de couvrir le tronçon.

Des **concepts urbanistiques** devraient également être élaborés pour le quartier de Wydenau et l'aire Feldschlösschen, ces espaces devant eux aussi faire l'objet d'une restructuration radicale.

Dans le cadre de la planification-test, différents ateliers seront organisés et des évaluations intermédiaires seront réalisées. Les propositions des quatre équipes seront évaluées après une présentation finale. Le comité d'experts émettra ensuite ses **recommandations**, lesquelles serviront de fil conducteur à l'élaboration du plan directeur intercommunal.

Conditions cadres du projet à Bienne centre

Les changements ci-dessous doivent être pris en compte lors de la planification pour le projet à Bienne centre :

- suppression de la rue de Berne et construction de l'A5 à mi-profondeur (couverte),
- l'A5 prend en compte les rues de la Gabelle/du Gurnigel, y c. les jonctions et les bretelles d'accès (variantes avec et sans système d'aération / couverte ou non couverte),
- interruption de la rue du Gurnigel par la jonction Bienne centre,
- désengorgement de la place Guido-Müller et des rues qui y conduisent,

- charges de trafic plus importantes sur la place Verresius et sur la partie nord de la rue de Morat.

Le tracé de l'autoroute, l'agencement des rampes et du giratoire de jonction, ainsi que l'organisation de la bretelle d'accès en direction de la place Verresius sont déjà établis. Le point de raccordement du trafic vers les zones proches de la gare du côté du lac reste à déterminer.

Le réaménagement urbanistique découlant de la jonction Bienne centre doit permettre de créer un quartier fonctionnel important. Pour atteindre cet objectif, il faut :

- renforcer les liaisons entre le centre de Bienne et celui de Nidau,
- revaloriser la zone entre la rue de la Gabelle, la rue de Berne et la Keltenstrasse / tracé ASM,
- revaloriser les Schindlerhöfe (quartier des Weidteile).

L'objectif est une **utilisation mixte** (habitations, entreprises, équipements de loisirs, commerces, bâtiments publics). En prévision de la construction éventuelle d'un campus de la haute école, il faut prévoir un pôle de formation.

Un autre point clé est la mise en place de liaisons et d'espaces publics offrant un **niveau de qualité élevé des séjours** et transformant cette zone en espace urbain. Dans ce contexte, les éléments importants sont les axes qui définissent la ville et les quartiers, les lieux ayant une identité marquée, ainsi que la Suze de Madretsch.

En ce qui concerne le trafic, les planificateurs ont pour consigne de réaliser une **nouvelle liaison par la route** entre les zones desservies par la rue de Bienne et le centre de Bienne. Elle s'avère nécessaire car la rue du Gurnigel doit être interrompue et que l'accès par le giratoire de la Gabelle sera supprimé.

Conditions-cadres du projet au Faubourg du Lac

Les changements annoncés sont pour l'essentiel :

- la prise en compte de la zone située entre la rue des Alpes, la ligne de chemins de fer et le Faubourg du Lac par l'A5 non couverte, y c. bretelles d'accès et de sortie,
- l'extension, le cas échéant une légère déviation, de la rue de Neuchâtel et le réaménagement du nœud Faubourg du Lac / rue du Débarcadère / rue de Neuchâtel,
- l'A5 souterraine et couverte dans le secteur du Krautkuchen.

Le tracé de l'autoroute, le tronçon ouvert et la jonction sont déjà définis pour la planification-test dans cette zone.

Le développement urbain devrait se traduire principalement par des constructions le long du Faubourg du lac, entre la rue des Alpes et dans les alentours du « Paradisli » (zone du funiculaire), l'élargissement des possibilités de construction dans les environs du siège principal du groupe Swatch, ainsi que le réaménagement du Krautkuchen et la revalorisation de la promenade du Faubourg du Lac.

En matière d'**affectation**, l'accent est mis dans ce secteur à la fois sur les surfaces destinées aux prestations publiques et privées. La nécessité de créer des places de stationnement publiques est prise en compte.

Dans le domaine des **transports**, on vise la revalorisation de différentes liaisons piétonnières (Faubourg du Lac – Prés-de-la-Rive, gare de Bienne – station inférieure du funiculaire Bienne-Macolin, accès au Pavillon).

Calendrier

Le coup d'envoi de la planification-test a été donné à la mi-janvier 2011. Les résultats du travail du groupe de réflexion seront présentés à la population à l'automne 2011, en même temps que le projet général.